



La Commune de La Roche met au concours le poste d'

Employé-e de voirie à 100%

Missions principales :

- Entretien des routes et autres patrimoines de la Commune, entretien des espaces verts et sentiers publics, ramassage des déchets, entretien du cimetière, creuse des tombes, participation aux inhumations ;
- surveillance, maintenance, entretien des installations de traitement de l'eau et de pompage, gestion des alarmes (y compris service de piquet) ;
- entretien des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires ;
- participation à la surveillance de la déchetterie communale (y compris le samedi matin) ;
- déneigement et salage des routes (y compris service de piquet).

Conditions d'engagement

- Être au bénéfice d'une formation de base complète dans un métier manuel ;
- être en possession du permis de conduire catégorie B ;
- bonne condition physique ;
- esprit d'initiative, sens du service, bonne aptitude au travail en équipe ou en autonomie ;
- flexibilité et disponibilité pour des horaires irréguliers, y compris les weekends.

Entrée en fonction : De suite ou à convenir.

Traitement : Selon la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers) et son règlement (RPers).

Délai de postulation : Un dossier complet (lettre de motivation, CV, diplômes, certificats de travail) doit être envoyé d'ici le 26 octobre 2026 par e-mail à commune@la-roche.ch ou à l'adresse postale suivante : Commune de La Roche, Route de la Gruyère 9, 1634 La Roche.

Informations complémentaires : Auprès de M. Lucien Decollogny, Conseiller communal
responsable de l'édilité : 079 583 83 22

Toute offre incomplète ou remise hors délai sera écartée.